

## BARRIERE SOUPLE ASTRO

### La barrière de protection économique pour votre piscine Conforme à la norme NF P 90-306

Ces documents sont à lire et à conserver pour une consultation ultérieure.

- **ASTRO** est une barrière destinée à limiter l'accès de la piscine à des enfants de moins de 5 ans.
- **Facilement et rapidement démontable**, ASTRO est peu encombrante et peut donc se stocker aisément. Lorsqu'elle est démontée, ASTRO doit être remplacée par un autre système de sécurité normalisé ou conforme à la norme de sécurité.
- **Sûre**, son système de fermeture rend l'ouverture du portillon impossible aux enfants. Sa hauteur, 1,25 m, et sa surface lisse sans point d'accroche empêchent son franchissement.
- **ASTRO est compatible** avec la totalité des piscines Waterair. A partir de modules de 3 mètres, vous constituez votre barrière. Vous pouvez dessiner des angles libres ou découper un module pour ajuster sa dimension à votre piscine.
- **ASTRO peut se rattacher à un mur existant**, ce qui vous permet de commander simplement les modules nécessaires pour clore votre piscine.
- **Facile d'installation**, les fourreaux se fixent dans un trou de diamètre 16mm effectué dans un sol rigide et stabilisé. Les matériaux, associant poteaux en aluminium anodisé et filet en polyester enduit de PVC ne nécessitent aucun entretien particulier. Sa couleur noire assure une bonne vision de la piscine.
- **Garantie 3 ans** de l'ensemble des composants

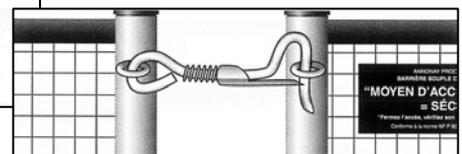
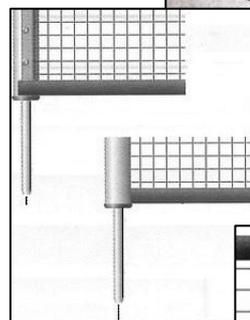
#### Les avantages

- Facilité de montage et démontage.
- Accès sécurisé à la piscine.
- Economique.

#### Les limites

- Non rigide.
- Pas totalement transparente.

#### MODULES DE 3 METRES



## Barrière souple ASTRO

### Montage :

- La composition d'une barrière personnalisée est de la responsabilité exclusive du client.
- Afin de connaître le nombre de modules nécessaires, tracer le périmètre à couvrir en respectant une distance de 1 m minimum par rapport à la piscine et diviser le périmètre par 3,07 (module de 3 m et 7 cm d'espace entre deux modules). Arrondir au module supérieur sachant que l'ajustement pourra se faire par découpe du dernier module.
- La garde au sol doit être, en tous points, inférieure à 25 mm ou comprise entre 45 et 102 mm.
- La barrière doit être installée sur un sol rigide stabilisé et plat (chape de béton brute ou carrelée, un dallage si celui-ci est suffisamment lié au sol ou des plots en béton spécialement réalisés pour l'installation de la barrière sur un gazon). La mise en place des poteaux se fait par un trou de 16 mm de diamètre et la fixation des fourreaux.
- **Pour une esthétique réussie, l'utilisation d'un guide est utile pour s'assurer d'un perçage parfaitement vertical. Veillez régulièrement, après l'installation à la bonne rigidité de l'ensemble.**
- Composition du module de 3 mètres :
  - 4 poteaux en aluminium anodisé de diamètre 25mm et longueur 128 cm.
  - Toile polyester noire, traitée anti UV, enduite PVC, bordée sur le périmètre.
  - Fourreaux d'ancrage au sol en aluminium.
  - Loquet de verrouillage inox double action conforme à la norme NFP 90 306.
  - Notice d'installation et d'utilisation

### Avertissements :

- **Cette barrière est conçue pour un usage familial.**
- **Il est recommandé d'installer la barrière de protection à 1 mètre minimum du plan d'eau, mais pas trop loin du bassin afin de ne pas perdre l'efficacité de la barrière.**
- **Lorsque la barrière de protection est combinée avec un ou plusieurs murs, ces murs ne doivent pas permettre un accès à la piscine par leur hauteur (minimum 1,10 m entre points d'appuis) ou leurs propres ouvertures (portes, fenêtres fermées par un dispositif à l'épreuve des enfants).**
- **Une haie seule n'est pas considérée comme une barrière de protection au même titre qu'un grillage.**
- **Proscrire la présence de tout point d'appui fixe (muret, rocher, arbustes...) ou mobiles (tricycle, chaise, table...) de part et d'autre de la barrière dans un rayon de 1,10 mètre.**

### Conseils de sécurité propres aux barrières :

- Attention : La sécurité n'est assurée qu'avec le moyen d'accès fermé, verrouillé.
- Le moyen d'accès doit être systématiquement fermé en cas d'absence, même momentanée de surveillance.
- Vérifier systématiquement le système de fermeture.

**Rappel** : Cette barrière ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou adultes responsables, qui demeurent le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.